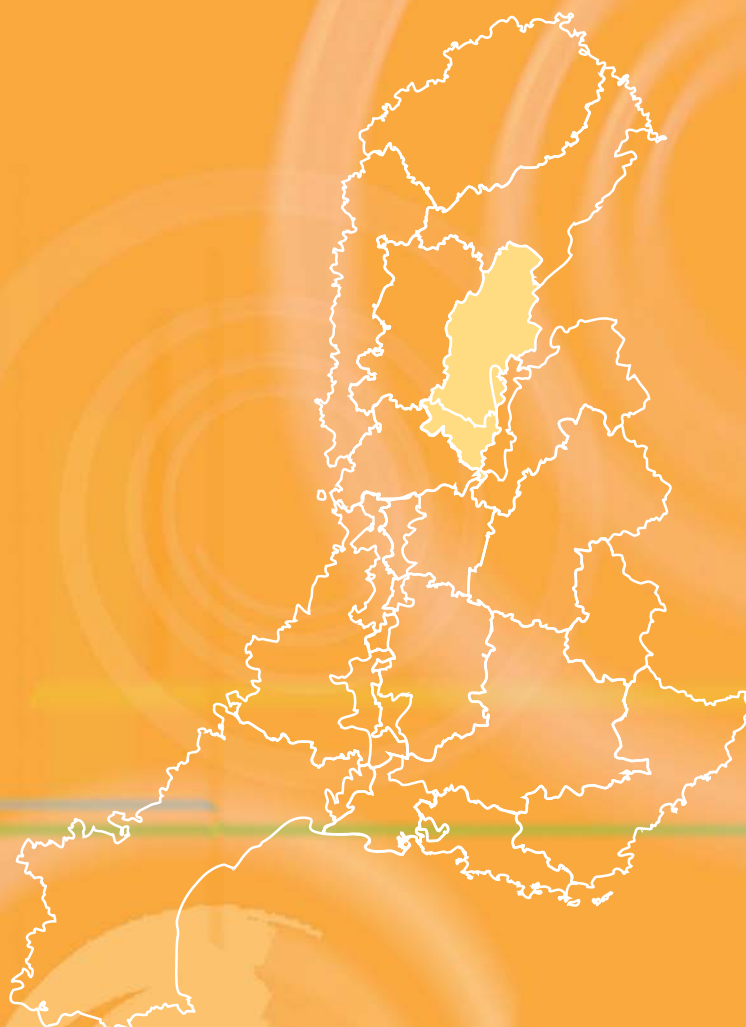
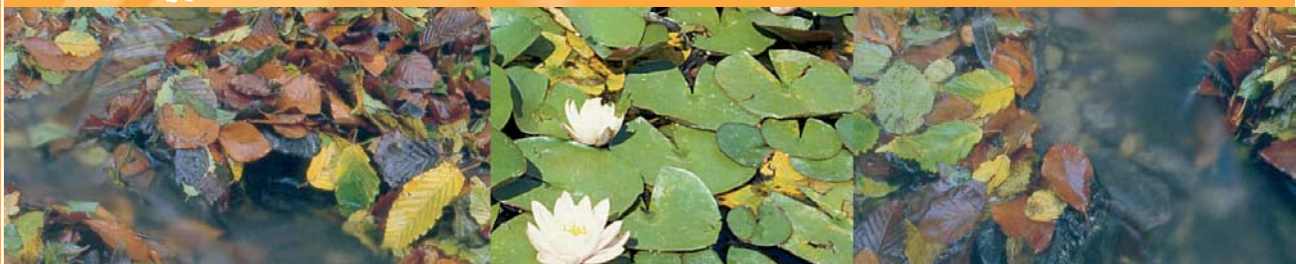


Annexe géographique

5/ territoire haut Rhône et vallée de l'Ain



année 2005



Contenu du document

- Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE
- Codes et limites des masses d'eau superficielle
- Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine
- Les enjeux du territoire
- Pressions polluantes importantes sur les milieux aquatiques
- Pressions physiques et biologiques sur les milieux aquatiques
- Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015
- Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif
- Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état



Ces annexes sont des documents d'étape. Elles seront amenées à évoluer lors de l'actualisation ultérieure de l'état des lieux qui accompagnera la révision du SDAGE. Une homogénéisation de toutes les cartes sera réalisée.

Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE

En septembre 2000, la directive cadre sur l'eau a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Harmonisant les directives existantes, le nouveau texte définit un cadre général pour la protection et l'amélioration de tous les milieux aquatiques. Il prévoit, après avoir réalisé un état des lieux fin 2004, l'élaboration d'un plan de gestion du district hydrographique, intégré dans le SDAGE qui doit être révisé avant fin 2009. L'objectif général recherché avec la mise en œuvre du SDAGE révisé est l'atteinte du bon état pour tous les milieux d'ici 2015.

■ Des annexes géographiques pour accompagner l'état des lieux

Pour construire l'état des lieux de la directive dans le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens, la méthode retenue a été de faire appel largement à l'expertise locale et à la contribution des acteurs socioprofessionnels. Au cours du dernier semestre 2003, des réunions à l'échelle des bassins versants ont été organisées avec les techniciens et experts locaux afin de réaliser un travail technique permettant de recueillir des informations détaillées sur l'ensemble des masses d'eau du district. Ces contributions sont disponibles sur le site internet du réseau de bassin (<http://rdb.eaurmc.fr>). Une synthèse a été réalisée à l'échelle du bassin pour l'élaboration de l'état des lieux.

Afin de valoriser la richesse de l'information recueillie, cet état des lieux est accompagné par des annexes géographiques qui permettent de présenter plus en détail ces données.

Cette annexe géographique est un document d'appui élaboré à partir des travaux d'état des lieux réalisés avec les acteurs locaux. Il a été présenté aux commissions géographiques qui ont contribué à sa mise au point.

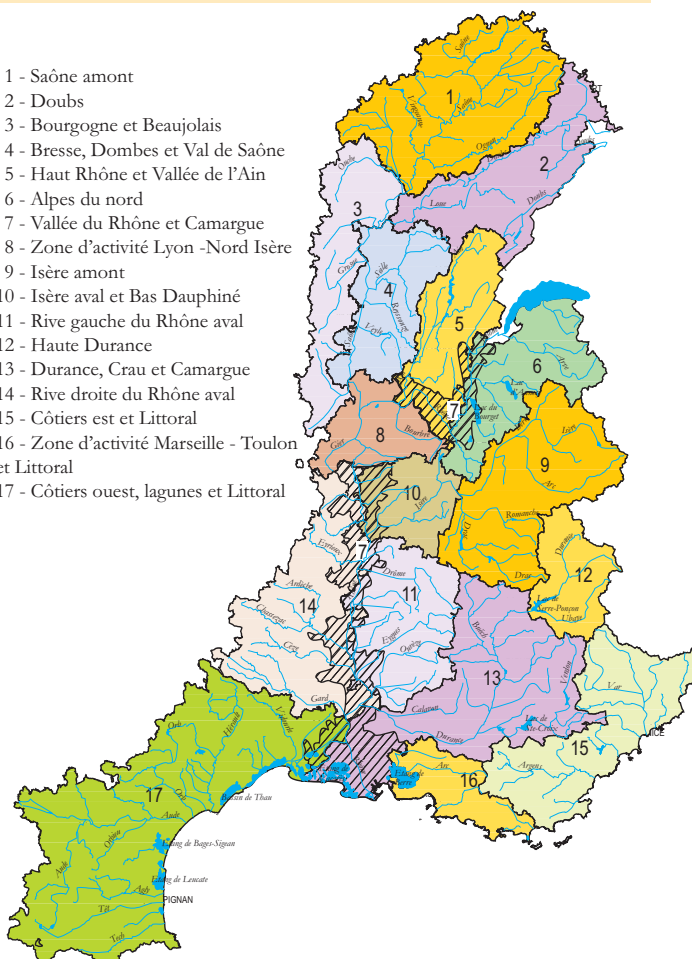
Ce document présente une évaluation de l'état des milieux en 2003 tenant compte des principales pressions identifiées ; une évaluation de la situation à l'horizon 2015 au travers de l'estimation du risque de non atteinte du bon état, si aucune action complémentaire à ce qui est déjà prévu n'est engagée. L'échelle des territoires dits "SDAGE-DCE" a été retenue pour cette présentation. Elle a vocation à servir de document-ressource aux acteurs de l'eau concernés par ce territoire.

■ Une approche du district par territoire SDAGE-DCE

L'analyse économique tenant une place importante dans la mise en œuvre de la directive, un découpage du bassin en territoires géographiques cohérents et pertinents, à partir de critères appropriés, s'est avéré nécessaire pour faciliter les futures analyses économiques et pallier autant que possible les insuffisances d'une analyse strictement limitée à l'échelle de la masse d'eau. **17 territoires SDAGE/DCE ont ainsi été identifiés dans le district pour définir des espaces géographiques présentant un fort degré d'homogénéité dans le domaine de l'activité humaine et de l'occupation de l'espace par rapport à leurs relations avec la ressource en eau.**

Territoires SDAGE-DCE

- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et Beaujolais
- 4 - Bresse, Dombes et Val de Saône
- 5 - Haut Rhône et Vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône et Camargue
- 8 - Zone d'activité Lyon - Nord Isère
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Bas Dauphiné
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau et Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et Littoral
- 16 - Zone d'activité Marseille - Toulon et Littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et Littoral

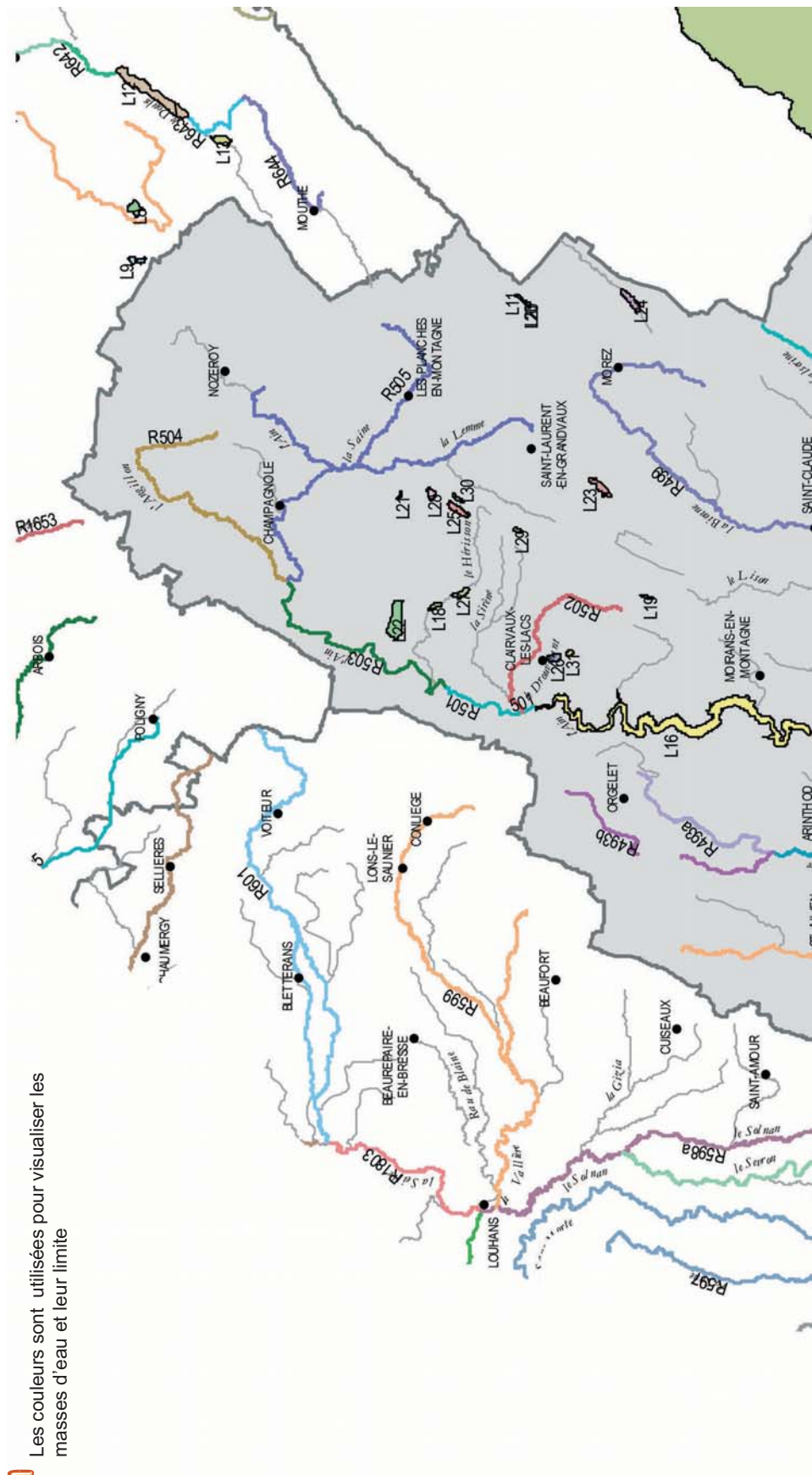


5/ Haut Rhône et vallée de l'Ain

Codes et limites des masses d'eau superficielle

- R668 Codes des masses d'eau cours d'eau
- L1 Codes des masses d'eau plans d'eau
- Masses d'eau artificielles - code > R3000 (+ code R1484)
- Limite des territoires SDAGE-DCE
- Cours d'eau

Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage

5/ Haut Rhône et vallée de l'Ain

6506 Code masses d'eau souterraine à l'affleurement

6217p Code masses d'eau souterraine profondes

Masses d'eau profondes - niveau 1

Masses d'eau profondes - niveau 2

Typologie des masses d'eau

Alluvial

Karst

Edifice volcanique

Imperméable localement aquifère

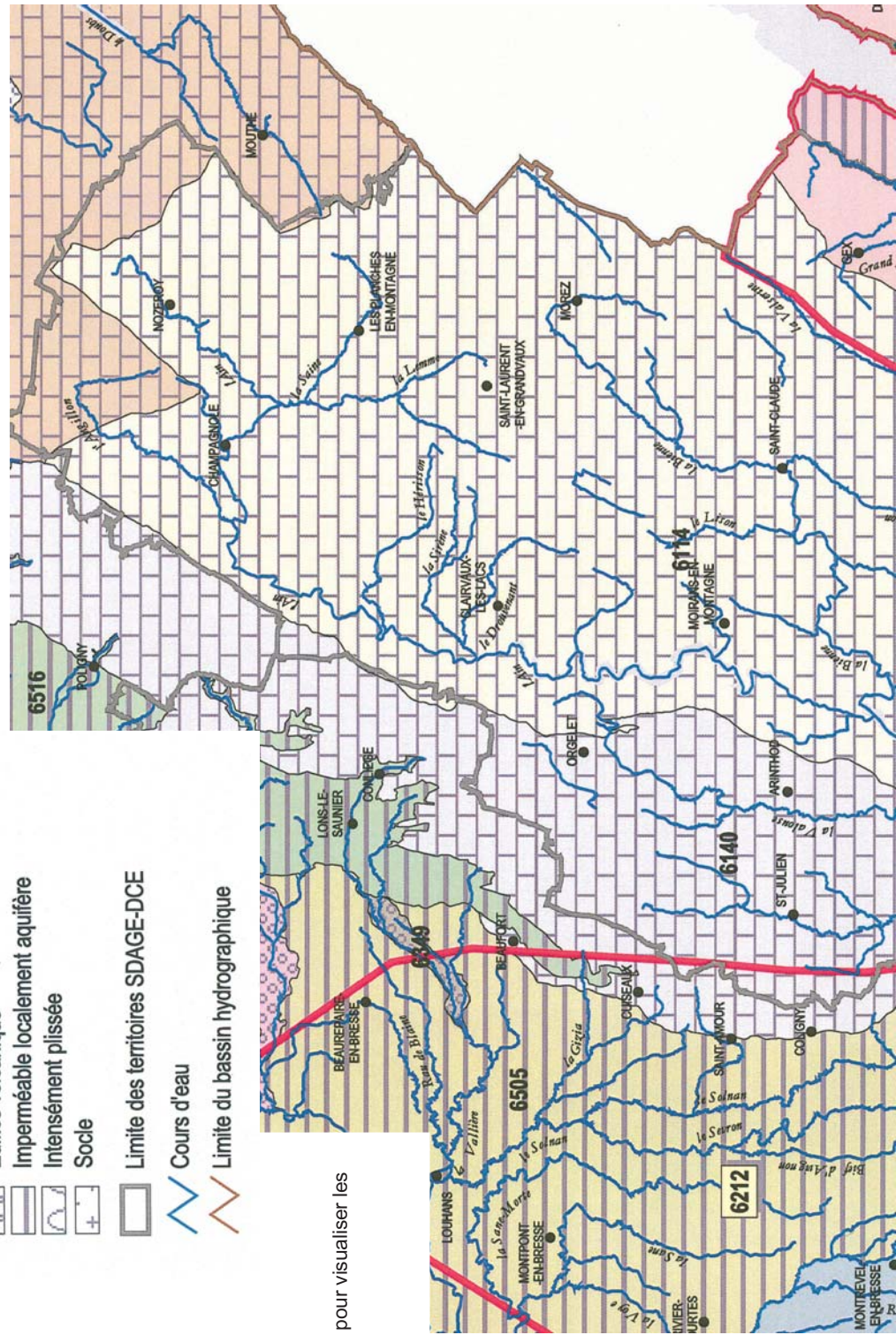
Intensément plissée

Socle

Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique

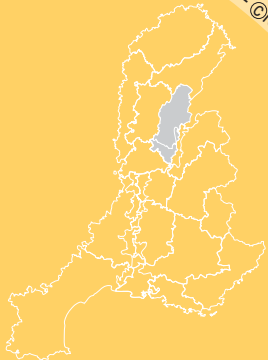


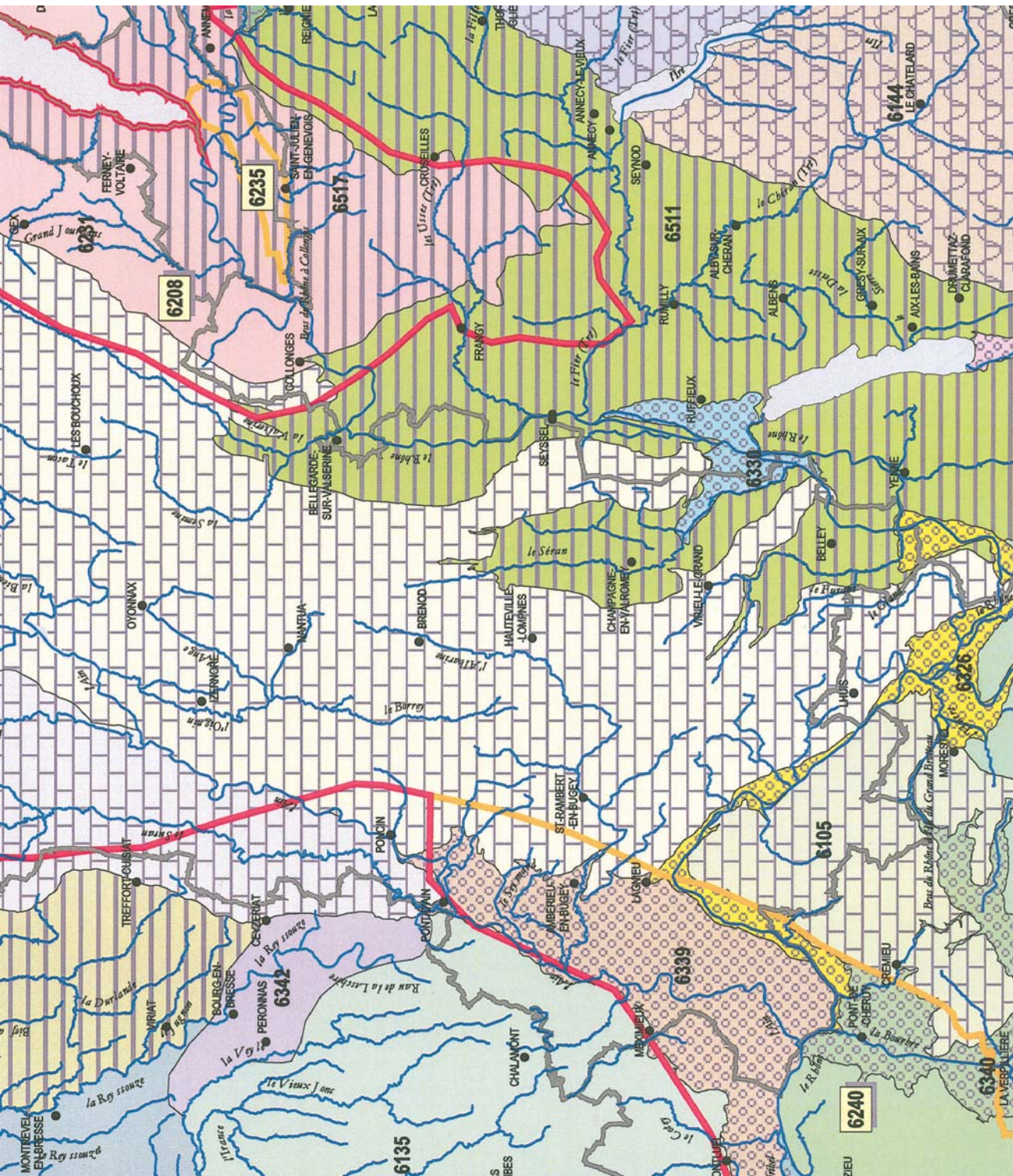
Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/500 000 e -

©IGN BD Carthage ©IGN BD Carthage





Les enjeux du territoire

Présentation générale

Ce territoire de moyenne montagne et de massif karstique (5 400 km²) comprend 40 masses d'eau "cours d'eau" (825 km), 8 aquifères principaux et 25 plans d'eau dont 20 naturels. La pluviométrie annuelle est élevée et caractérisée par un régime pluvio-nival induisant des débits naturels très variables avec des étiages estivaux et des crues à l'automne. L'eau est donc très abondante et permet le développement de milieux aquatiques très diversifiés suivant le contexte karstique ou alluvionnaire.

Les pressions sur le milieu

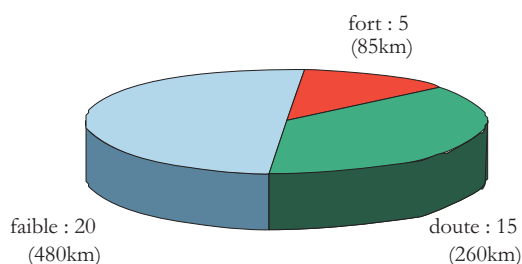
Centré sur la vallée de l'Ain et en partie sur les départements de l'Ain et du Jura, ce territoire est dominé par une activité agricole souvent extensive (élevages, prairies et forêts) avec quelques spécificités locales (zone viticole du Bugey, production fromagère du Jura, ...) et la basse vallée de l'Ain caractérisée par des cultures intensives irriguées. L'industrie est essentiellement concentrée sur les pôles de la Plaine de l'Ain, d'Oyonnax, de Morez et de Saint Claude avec des industries de mécanique, de traitement de surface, de transformation fromagère, du plastique et des scieries. Les installations hydroélectriques sont très présentes sur le bassin de l'Ain. Les activités touristiques liées à l'eau sont importantes et ont des impacts sur l'Ain et le Jura (baignade, ski, pêche).

Les risques d'écart aux objectifs environnementaux

Les cours d'eau

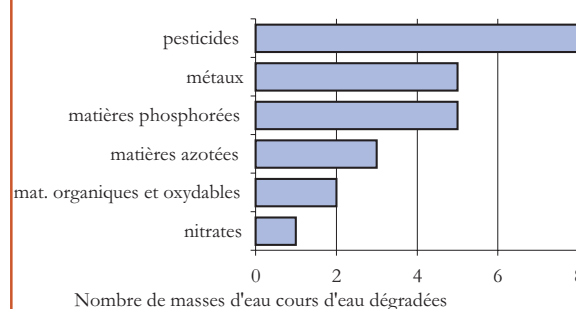
Pour la majeure partie des cours d'eau il est possible de pré-identifier les masses d'eau capables d'atteindre le bon état en 2015. Toutefois pour certaines, le manque d'informations relatives à la qualité actuelle du milieu ou aux efforts qui seront engagés laisse parfois un doute à ce sujet. Le graphique ci-après met en évidence ce constat général.

Risque de non atteinte du bon état pour les masses d'eau cours d'eau (nombre)

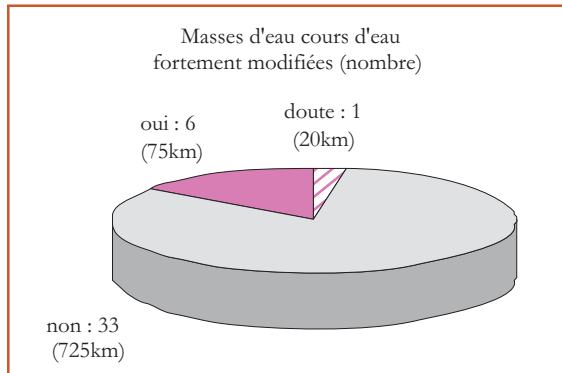


Au niveau de la qualité physico-chimique, les principaux problèmes sont liés aux pollutions toxiques : la présence de pesticides est dégradante pour la rivière d'Ain et certains de ses affluents ainsi que pour les affluents du Rhône (Furans, Sérans, Allandon, ...). Ils sont également répandus dans d'autres secteurs sans pour autant empêcher l'atteinte du bon état. Cependant le manque de données sur les pesticides est souvent important et ne permet pas d'évaluer correctement l'état du milieu. Les pollutions par les métaux et par les autres micropolluants organiques sont souvent dégradantes malgré les efforts engagés (Ange, Furans, ...) et impactent le Rhône, parfois l'Ain. Le manque d'informations relatives à ces substances peut toutefois masquer l'ampleur du problème. Toutes les activités (agriculture, collectivités, industries) participent à ces dégradations de façon variable suivant les cours d'eau. Malgré de très fortes améliorations attendues d'ici 2015, les affluents de l'Ain (Angillon, Oignin, Suran) devraient encore subir des macropollutions telles que les matières phosphorées et azotées issues des rejets des collectivités et de l'agriculture (souvent dans une moindre mesure) ou les matières organiques industrielles et urbaines (cas de l'Ange). Sur le graphique ci-dessous apparaissent les principaux paramètres déclassant des cours d'eau à l'horizon 2015.

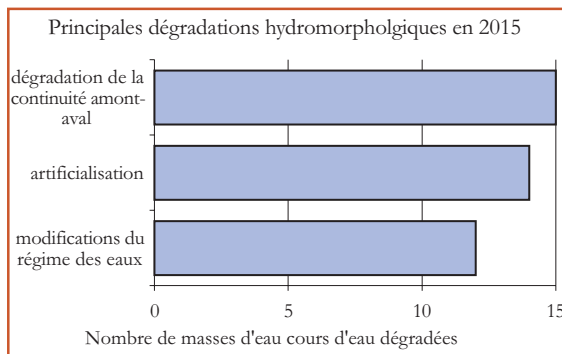
Principales dégradations de la qualité de l'eau en 2015



Parmi les masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état, certaines subissent des **pressions hydromorphologiques** à plusieurs niveaux qui conduisent à les pré-identifier en masses d'eau fortement modifiées (MEFM).



Le graphique ci-dessous porte sur l'ensemble des masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état et met en évidence la diversité et l'ampleur des dégradations physiques, y compris sur des masses d'eau non fortement modifiées.



- **L'artificialisation** liée à l'urbanisation, les ouvrages de protection contre les crues, les endiguements liés aux infrastructures de transports, l'hydroélectricité, les cultures intensives à proximité des lits mineurs sont autant de barrières entre les cours d'eau et leurs annexes. Des dégradations moyennes à fortes sont constatées par exemple sur l'Albarine, l'Ange, la Bienne et l'Ain.
- **Les ouvrages transversaux**, nombreux sur l'Ain et ses affluents, impactent le fonctionnement physique et biologique des cours d'eau : déficit sédimentaire, blocage de la circulation des poissons, ralentissement des écoulements (Oignin, Albarine, Bienne, Ain...). Toutefois des améliorations sont attendues : cas des nombreux seuils non utilisés actuellement et qui pourraient être remis en cause afin de favoriser les échanges amont-aval (seuils de moulins sur le Suran par exemple).

■ **Les prélèvements et modifications du régime hydrologique** ne sont pas retenus pour la classification en masse d'eau fortement modifiée mais ont des impacts parfois importants. Il peut s'agir de prélèvements pour l'alimentation en eau potable et les industries (l'Ange et le Suran par exemple), l'agriculture (cas de l'Ain) ou de dérivations pour l'hydroélectricité.

Les aquifères et les plans d'eau

Globalement les 8 aquifères du secteur devraient atteindre le bon état, les seuls risques portant sur les alluvions de la Plaine de l'Ain et les calcaires jurassiques et moraines de l'Île Crémieu dont les dégradations issues des activités agricoles (pesticides et nitrates) laissent présager des difficultés pour atteindre le bon état en 2015. L'atteinte du bon état quantitatif sur ces aquifères ne devrait pas poser de difficultés majeures. Certains lacs (lac de Bellefontaine et lac des Mortes par exemple) risquent de ne pas atteindre le bon état.

Les questions importantes mises en évidence

Globalement à l'échelle du territoire haut Rhône et vallée de l'Ain, l'atteinte du bon état nécessite d'apporter des réponses aux questions suivantes pour atteindre les objectifs environnementaux de la directive :

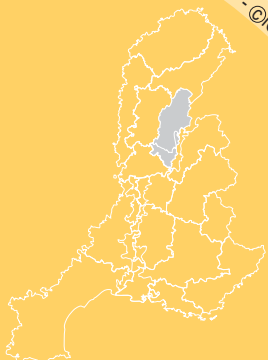
- **L'hydroélectricité et son développement au titre de la directive "énergie renouvelable" sont-ils compatibles avec la protection des milieux aquatiques ?** L'hydroélectricité ressort comme un des enjeux majeurs du territoire en particulier par ses impacts sur la continuité des cours d'eau comme l'Oignin, l'Albarine et surtout l'Ain. Les liens avec la directive "énergies renouvelables" seront à prendre en compte ;
- **comment envisager et développer la restauration physique, un champ d'action fondamental pour améliorer la qualité des milieux ?** Les modifications physiques des cours d'eau concernent fortement le territoire et en particulier les bassins versants de l'Albarine, du l'Ange, du Suran et de l'Ain par artificialisation ou diminution des liens avec les milieux connexes du fait de la présence de routes, de digues, d'une urbanisation ou agriculture intensive en bordure de cours d'eau ;

- **les substances toxiques : comment satisfaire cette priorité du SDAGE renforcée par la directive ? Les pesticides : pas de solution miracle sans un changement conséquent dans les pratiques actuelles ?** Le territoire est fortement touché par ces substances issues de toutes les activités qu'elles soient agricoles, industrielles, urbaines ou de transport en particulier sur le bassin versant de l'Ain et de ses affluents comme l'Ange, le Furans, le Séran, ... ;
- **les prélèvements : comment garantir la pérennité de certains usages sans remettre en cause l'atteinte du bon état ?** Les prélèvements ressortent comme un problème important dans le sens où les usages entrent en concurrence et ont des impacts parfois importants sur les milieux directement prélevés ou indirectement impactés (cas des pompages agricoles dans les alluvions de la plaine de l'Ain). Par ailleurs de nouvelles pressions font leur apparition (canons à neige) ;
- **les plans d'eau** mettent en évidence des besoins spécifiques de restauration, de préservation et le besoin d'acquisition de données complémentaires. Par ailleurs **les eaux souterraines** sont impactées par des pollutions agricoles et soulèvent des enjeux de prélèvements ;
- les questions transversales suivantes se posent également. Une politique de gestion locale développée, renforcée et pérennisée : condition première de la réussite de la directive ? Comment mieux intégrer la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire ? Comment définir des objectifs environnementaux ambitieux, compatibles avec des enjeux sociaux et économiques importants ?

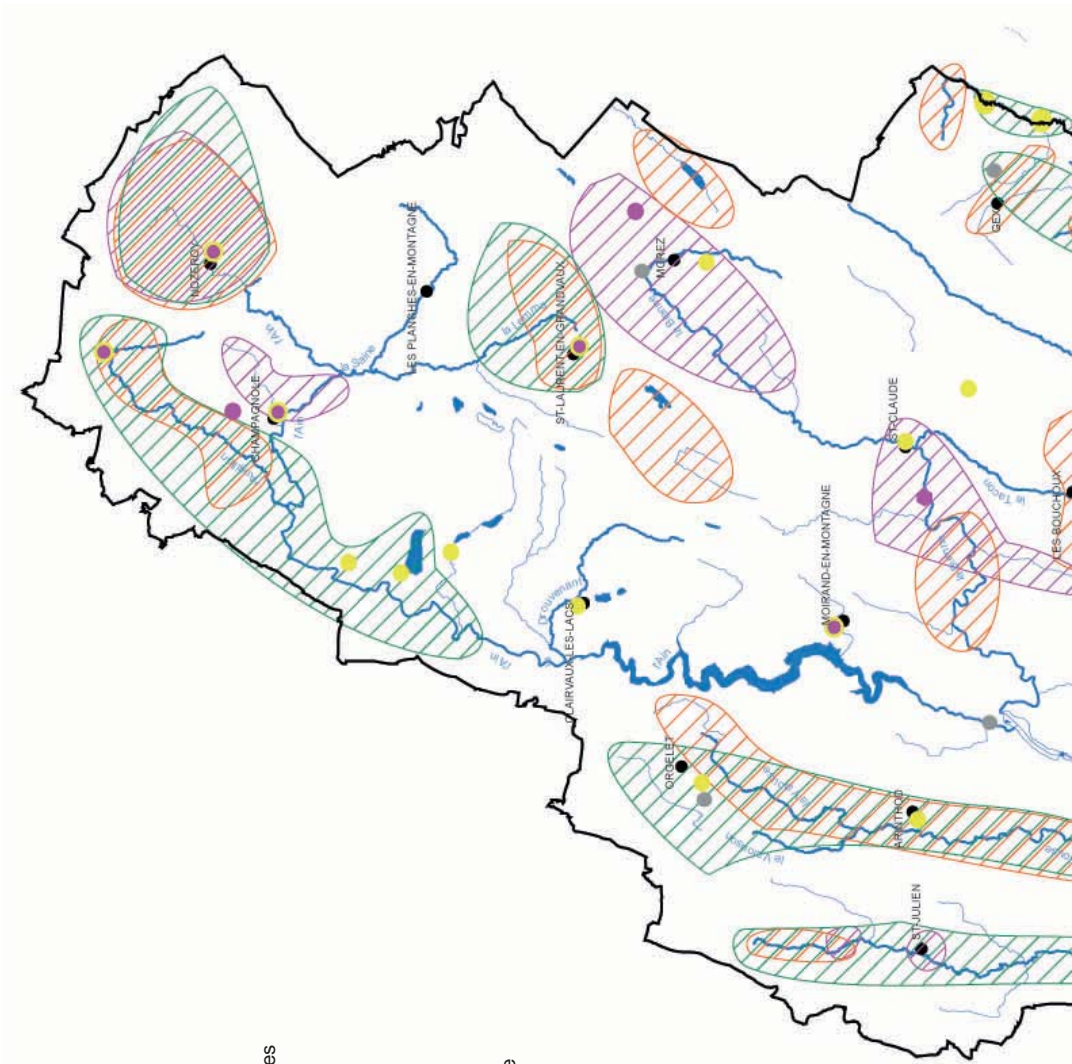
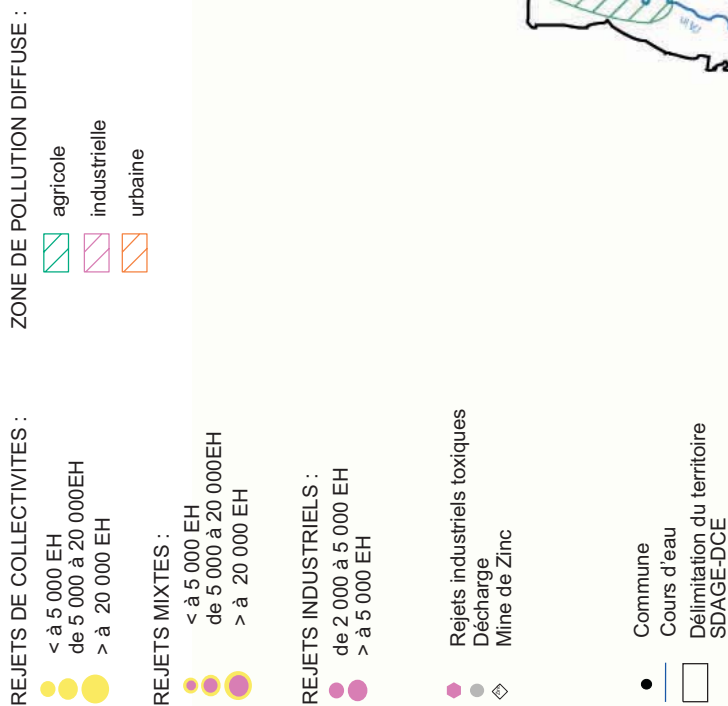


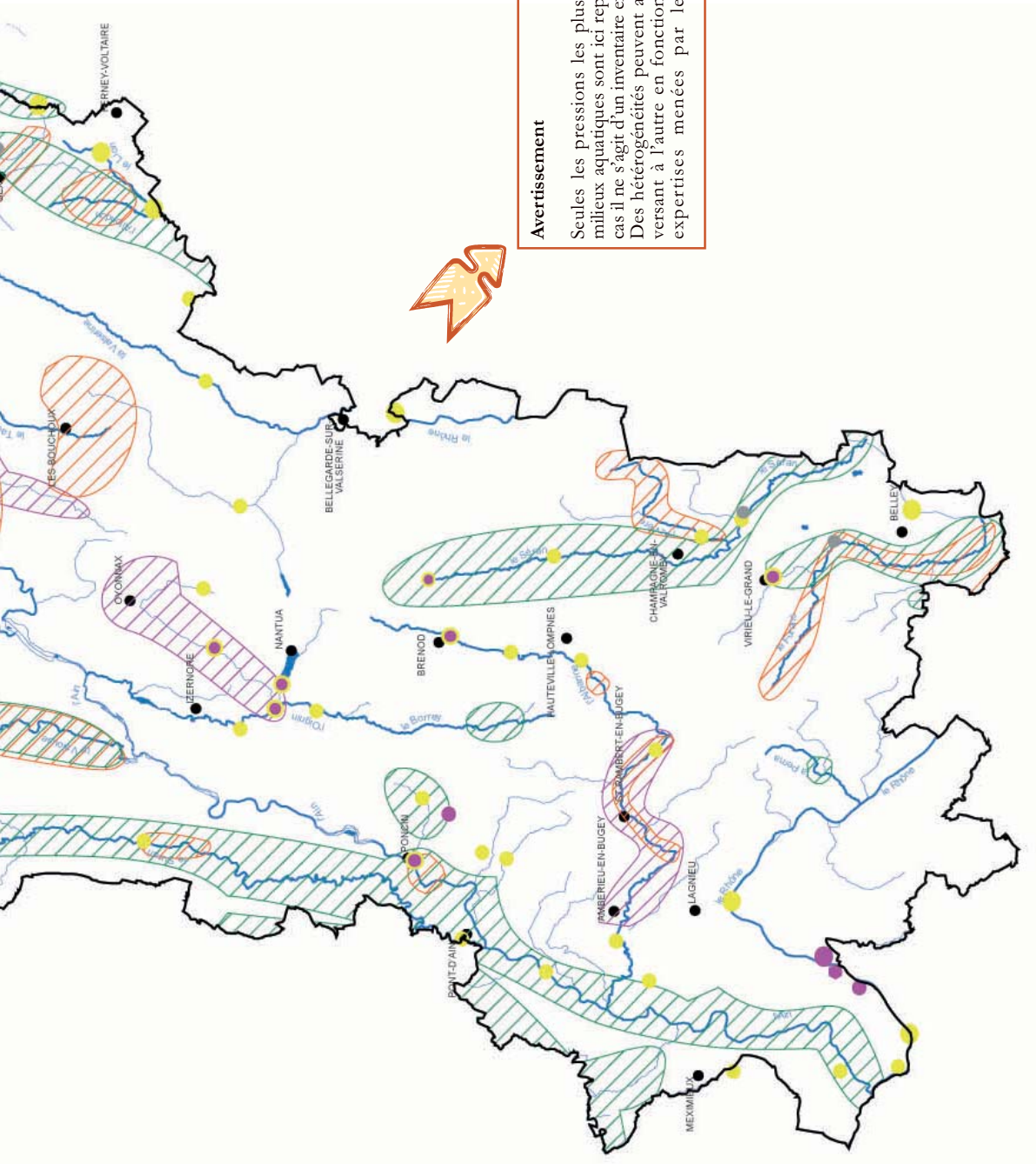
5/ Haut Rhône et vallée de l'Ain

Pressions polluantes importantes sur les milieux aquatiques



Echelle 1/500 000 à - ©IGN BD Cartho / ©IGN BD Carthage





Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.



5/ Haut Rhône et vallée de l'Ain

PRESSIONS PHYSIQUES

SUR LA RESSOURCE :

- Retenue d'eau
- Dérivation
- Transfert d'eau d'un bassin à un autre
- Secteur à nombreuses retenues collinaires
- Perturbation liée aux étangs

SUR L'HYDROMORPHOLOGIE :

- Zone d'extraction
- Assec
- Incision du lit du cours d'eau
- Modification du régime hydraulique
- Artificialisation du cours d'eau
- Disparition de zone humide
- Zone de sports d'eaux vives
- Micro-centrale hydroélectrique
- Usine hydroélectrique

Prélèvement ponctuel

- agricole
- AEP
- industriel

Prélèvement dispersé

- agricole
- AEP
- industriel

Ouvrage

- franchissable
- infranchissable

Secteur

- franchissable
- infranchissable

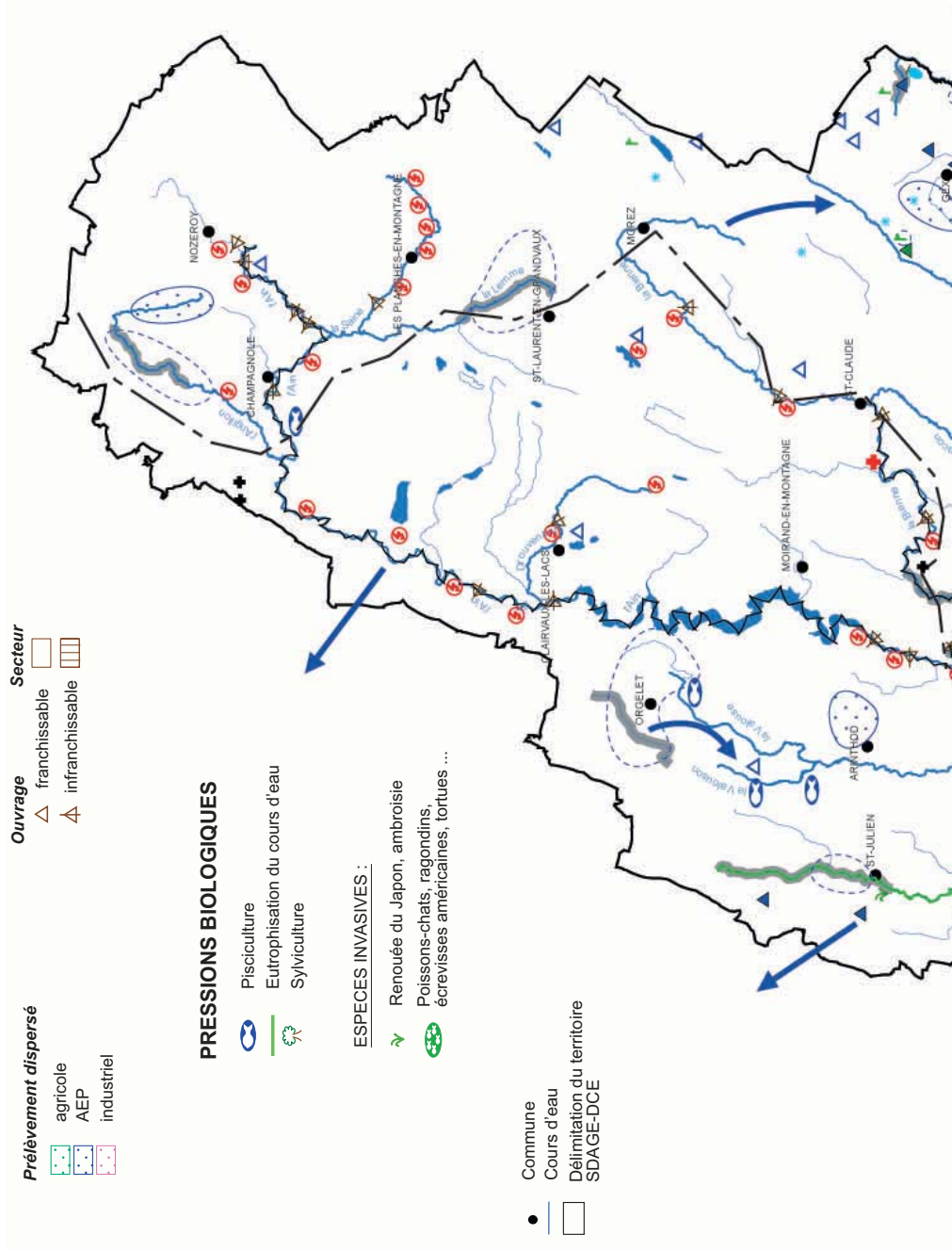
PRESSIONS BIOLOGIQUES

- Pisciculture
- Eutrophisation du cours d'eau
- Sylviculture

ESPECES INVASIVES :

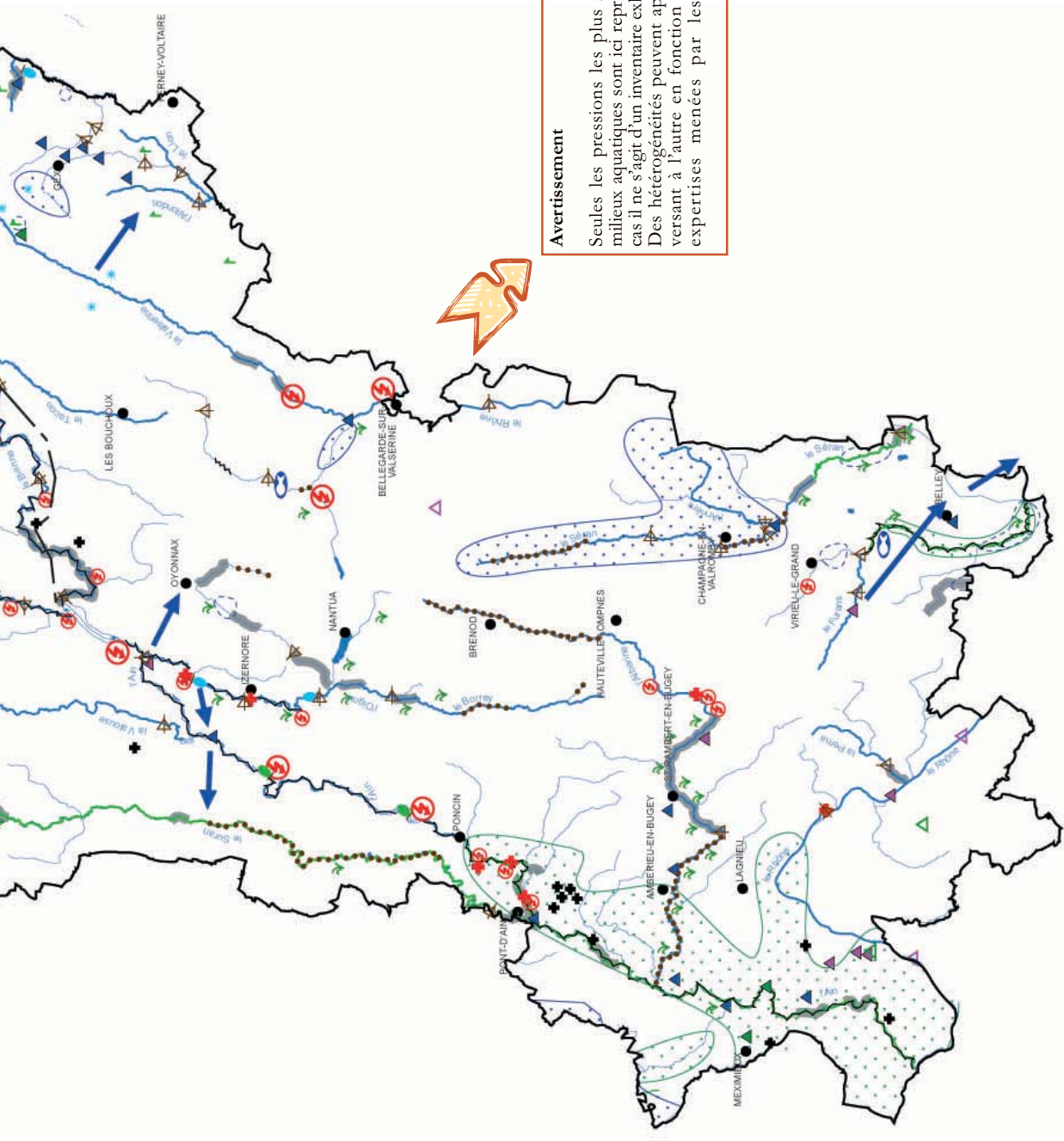
- Renouée du Japon, amброisie
- Poissons-chats, ragondins, écrevisses américaines, tortues ...

- Commune
- Cours d'eau
- Délimitation du territoire
- SDAGE-DCE



Echelle 1/500 000 e

©IGN BD Carthage ©IGN BD Carthage








Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.

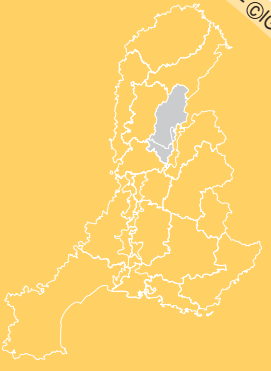
5/ Haut Rhône et vallée de l'Ain

Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015

- Risque faible 
- Risque fort 
- Niveau de risque à préciser 
- Limite des territoires SDAGE-DCE 
- Cours d'eau 

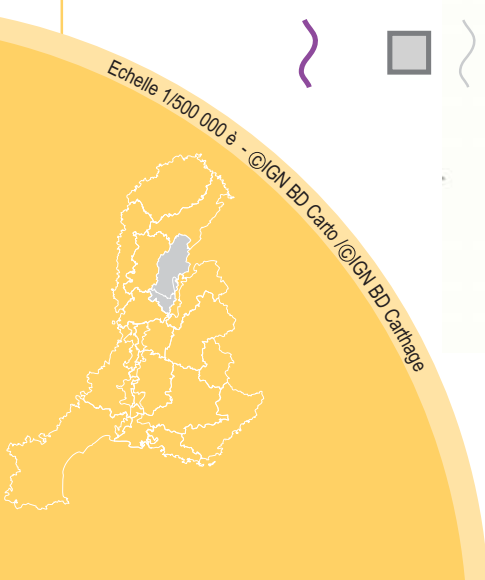


Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage



5/ Haut Rhône et vallée de l'Ain

Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées



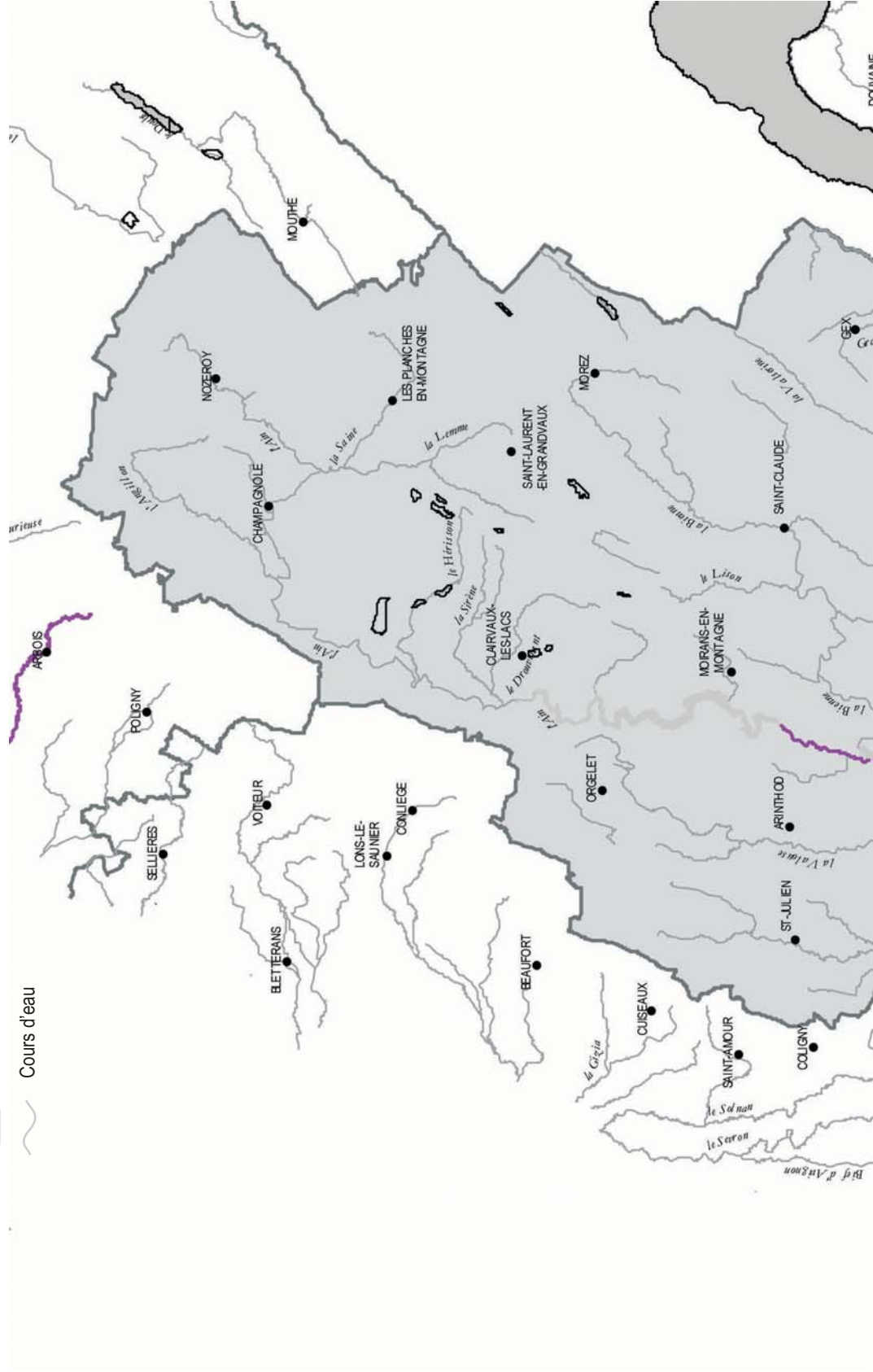
Masses d'eau pré-identifiées comme fortement modifiées



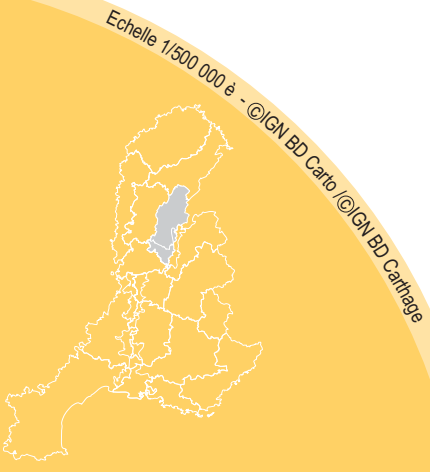
Limite des territoires SDAGE-DCE



Cours d'eau



5/ Haut Rhône et vallée de l'Ain



Masses d'eau souterraine à l'affleurement

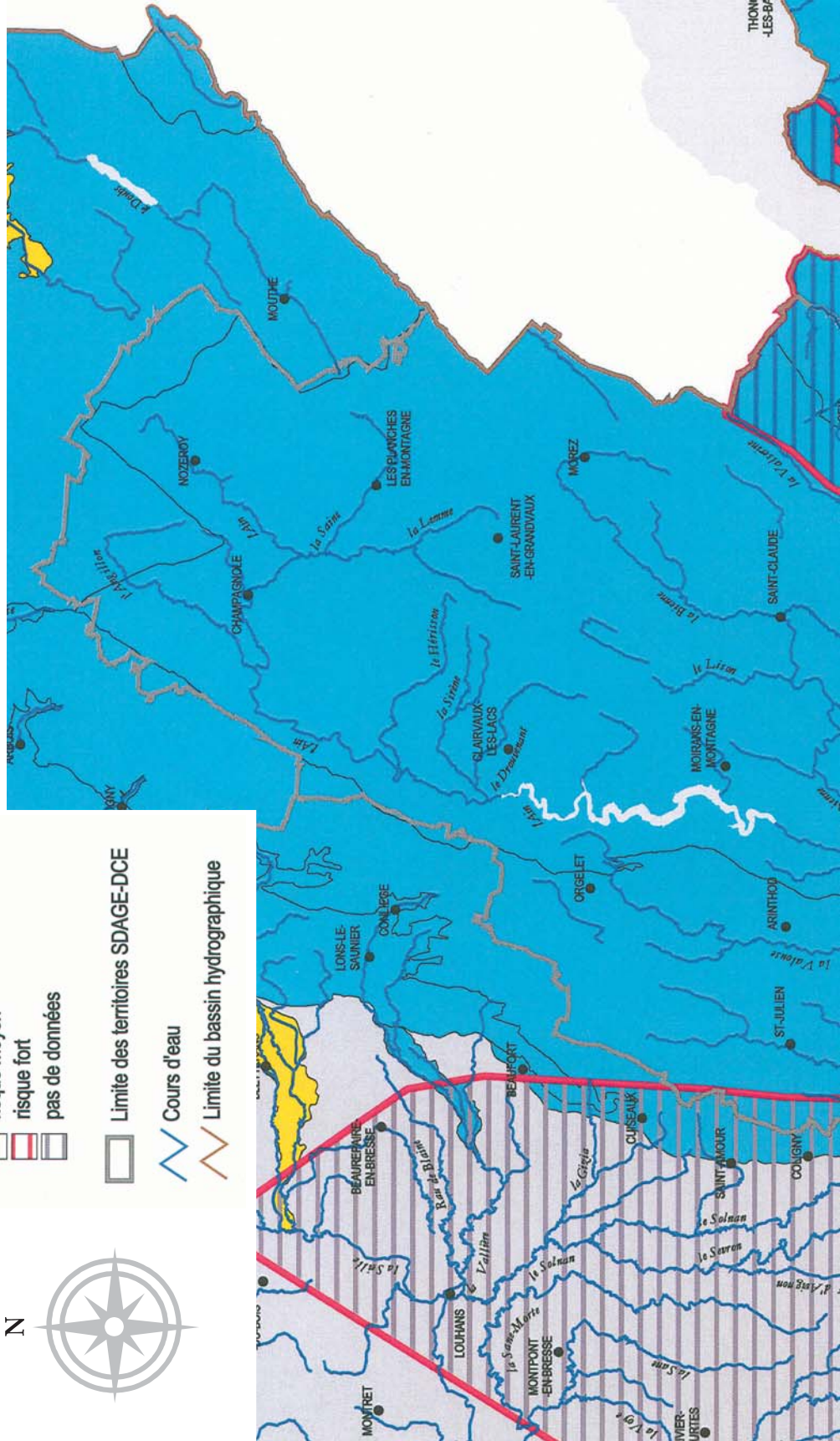
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

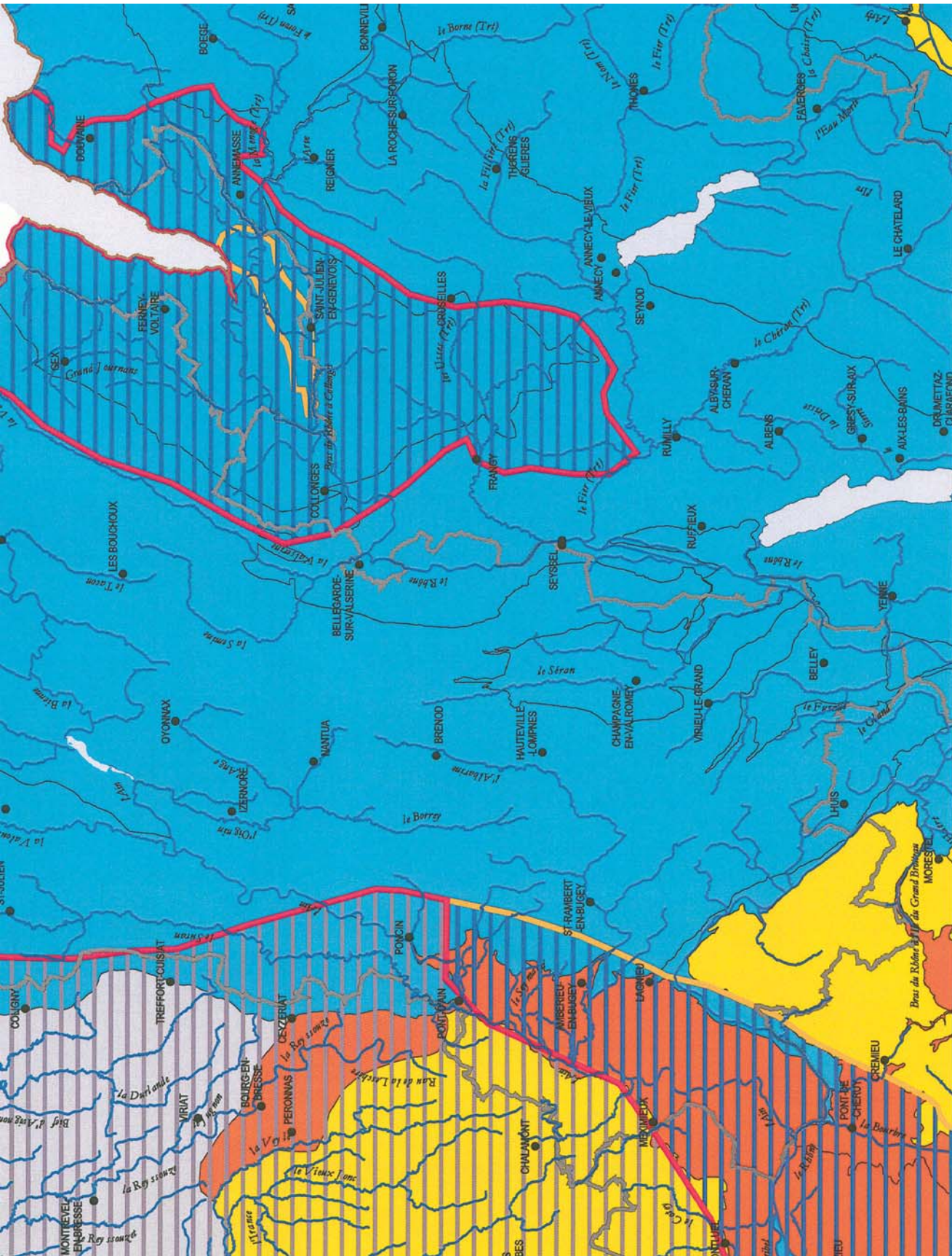
Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

Limite des territoires SDAGE-DCE

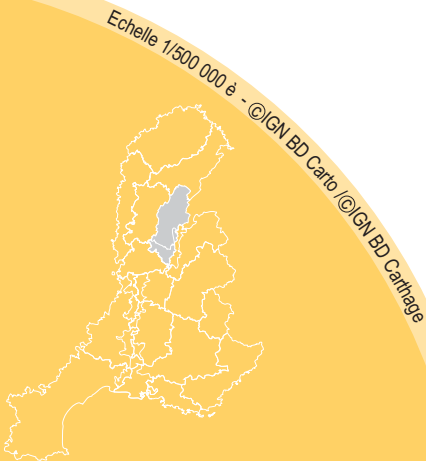
- Limite des territoires SDAGE-DCE
- Cours d'eau
- Limite du bassin hydrographique





5/ Haut Rhône et vallée de l'Ain

Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif



Echelle 1/500 000 à - ©IGN BD Carthage ©IGN BD Carthage



Masses d'eau souterraine à l'affleurement

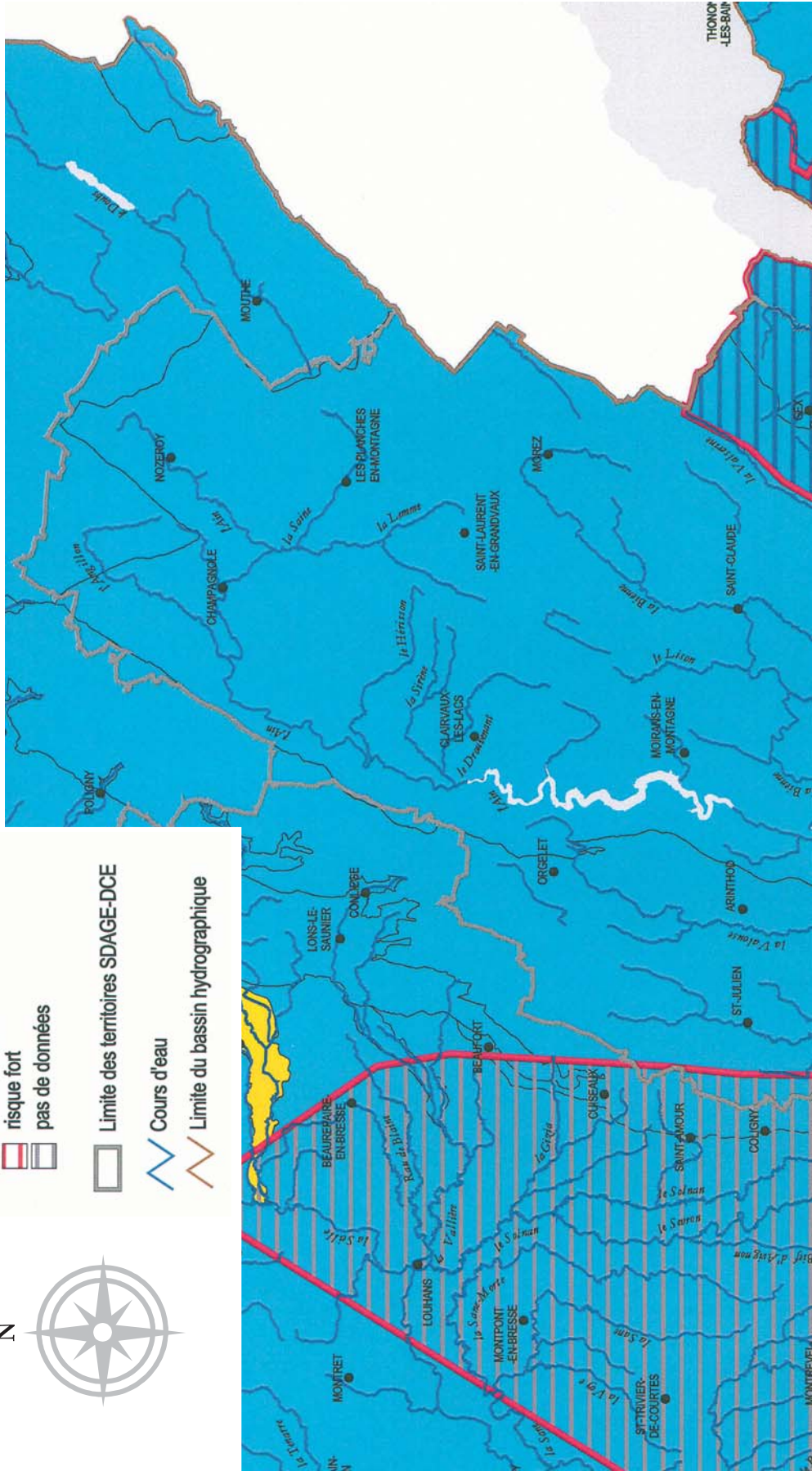
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

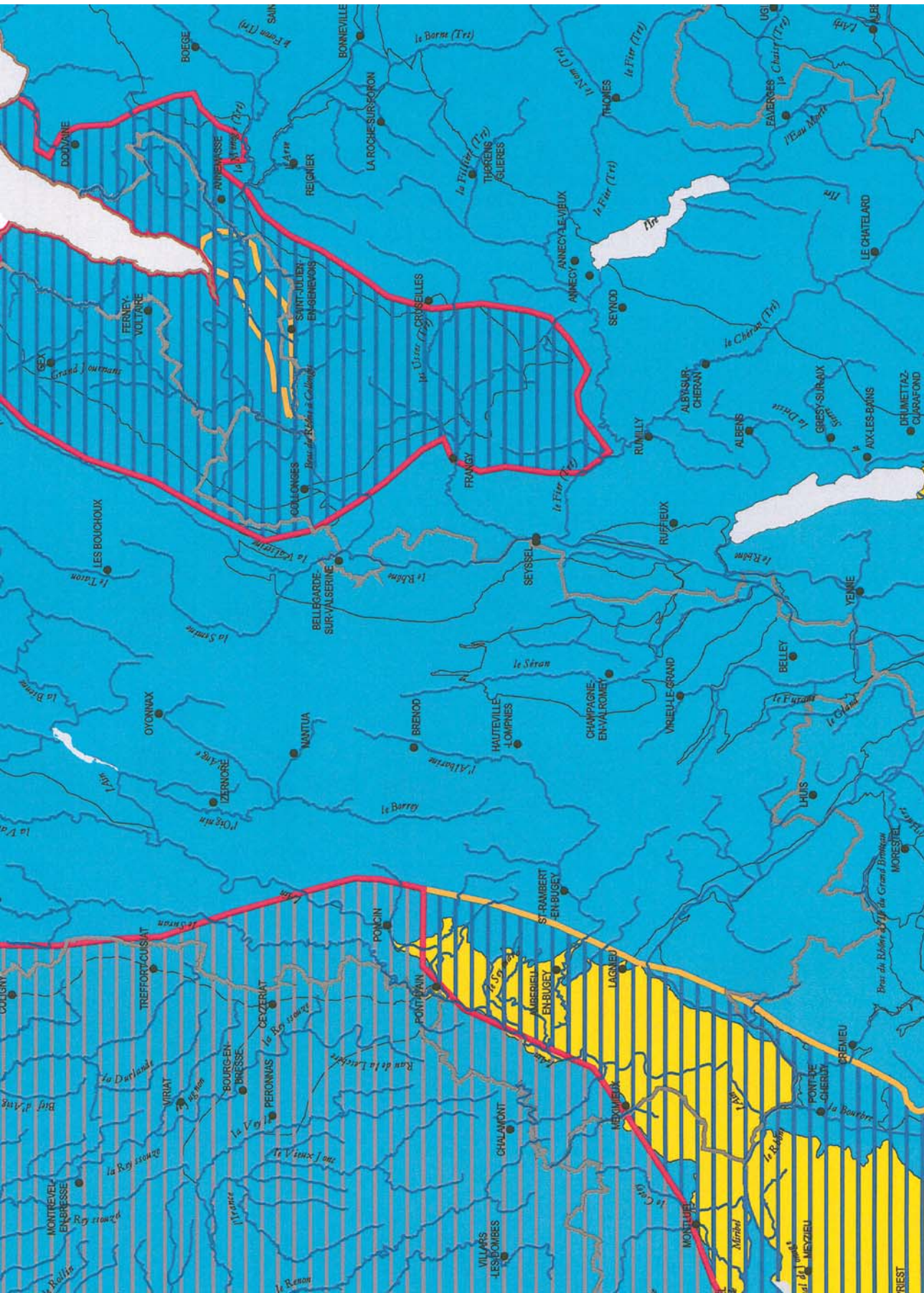
Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

Limite des territoires SDAGE-DCE

- Limite des territoires SDAGE-DCE
- Cours d'eau
- Limite du bassin hydrographique





Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

5/ Haut Rhône et vallée de l'Ain

Cours d'eau						
Code	nom	Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	matières organiques et oxydables	matières azotées	Qualité nitrate
484	L'Ain du Suran à la confluence avec le Rhône	Doute	Non*	bonne	très bonne	bonne
485	L'Albarine de Torcieu à l'Ain	Doute	Non	très bonne	bonne	bonne
486	L'Albarine du bief des Vuires à Torcieu	Faible	Doute	très bonne	très bonne	très bo
487	L'Albarine de sa source au bief du Vuires	Doute	Non	moyenne	bonne	très bo
489	Le Suran de sa source à l'amont de Chavannes-sur-Suran	Doute	Non	bonne	moyenne	moyen
490	L'Ain du barrage de l'Allemand à la confluence avec le suran	Doute	Oui	bonne	très bonne	bonne
491	L'Ain de la retenue du Coiselet au barrage de l'Allemand	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne
492	La Valouse du Valouson à l'Ain	Faible	Non	bonne	bonne	bonne
493a	La Valouse amont	Faible	Non	bonne	bonne	bonne
493b	Le Valouson et la Thoreigne	Faible	Non	bonne	bonne	bonne
494	L'Oignin du barrage de Charmines à sa confluence avec l'Ain	Faible	Non	bonne	bonne	bonne
495a	L'Oignin du bief Dessous-Roche au barrage de Trablettes inclus	Doute	Non*	bonne	bonne	bonne
495b	L'Oignin du barrage de Charmines à l'amont du barrage de Moux	Doute	Non*	très bonne	bonne	bonne
496	L'Oignin du Borrey au bief Dessous-Roche inclus	Doute	Non	bonne	moyenne	bonne
497	Le Borrey	Faible	Non	très bonne	bonne	bonne
498	La Bienne du Tacon à la confluence avec l'Ain	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bo
499	La Bienne de sa source jusqu'à la confluence avec le Tacon, Tacon inclus	Faible	Non	bonne	bonne	bonne
500	L'Ain de l'aval de Vouglans jusqu'à l'amont de Coiselet	Doute	Oui	très bonne	bonne	bonne
501	L'Ain de la retenue de Blye jusqu'à l'amont de Vouglans	Doute	Non	très bonne	très bonne	bonne
502	Le Drouvenant	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bo
503	L'Ain de l'Angillon jusqu'à la retenue de Blye	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne
504	L'Angillon	Fort	Non	bonne	bonne	bonne
505	La Saine, la Lemme, l'Ain jusqu'à la confluence avec l'Angillon	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bo
511	La Perna	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne
519	Le Furans de l'Arène au Rhône	Fort	Non	très bonne	très bonne	bonne
520	Le Furans de sa source à la confluence avec l'Arène	Faible	Non	bonne	bonne	très bo
522a	Le Sérán du Groin à l'amont du le ruisseau des Roches	Fort	Oui	très bonne	bonne	très bo
522b	Le Sérán du Groin à l'amont deu ruisseau des roches	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
523	Le Groin et l'Arvières	Faible	Non	bonne	bonne	bonne
524	Le Sérán de sa source à sa confluence avec le Groin	Faible	Non	bonne	bonne	bonne
545	La Valserine	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bo
547a	Allondon de sa source au Lion	Faible	Non	bonne	bonne	bonne
547b	Allondon et Lion de leur confluence à la Suisse	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
549	La Versoix	Faible	Non	bonne	bonne	bonne
1414	L'Ange	Fort	Oui	moyenne	moyenne	bonne
2003	Le Rhône du défilé de St Alban au Sault-Brenaz	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne
2004	Le Rhône du Sault-Brenaz au Pont de Jons	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
2015	Le Suran de Résignbel à sa confluence avec l'Ain	Faible	Non	très bonne	bonne	bonne
2016	Le Suran de l'amont de Chavannes-sur-Suran à Résignel	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
2023	La Semine	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bo

Plans d'eau				
Code	Nom	Type	Qualité	Risque de non atteinte du bon état*
L11	Mortes	naturel	Médiocre	Fort
L16	Vouglans (retenue)	fortement modifié	Médiocre	
L17	Coiselet (retenue)	fortement modifié	Moyenne	
L18	Lac de Chambly	naturel	Moyenne	Doute
L19	Lac d'Etival	naturel	Très Bonne	Faible
L20	Bellefontaine	naturel	Médiocre	Fort
L22	Lac de Chalain	naturel	Moyenne	Faible
L23	Lac de l'Abbaye	naturel	Moyenne	Doute
L24	Lac des Rousses	naturel	Moyenne	Doute
L25	Lac d'Ilay	naturel	Moyenne	Faible
L26	Val	naturel	Médiocre	Fort
L27	Lac de Clairveaux grd	naturel	Médiocre	Doute
L28	Narlay	naturel	Médiocre	Fort
L29	Lac de Bonlieu	naturel	Moyenne	Faible
L30	Lac du grd Maclu	naturel	Très Bonne	Faible
L31	Lac de Clairveaux pet	naturel	Médiocre	Doute
L42	Cize Bolozon (retenue)	fortement modifié	sans information	
L43	Charmines (retenue)	fortement modifié	Médiocre	
L44	Allemand (retenue)	fortement modifié	Médiocre	
L45	Barterand	naturel	sans information	sans information
L46	Chavoley	naturel	sans information	sans information
L47	Lac de Nantua	naturel	Moyenne	Doute
L48	Lac de Sylans	naturel	Moyenne	Doute
L65	Lac Léman	naturel	Moyenne	Faible

* Pour les masses d'eau fortement modifiées, le recensement est dem... cad



? : manque d'information pour se prononcer

Qualité physico-chimique estimée en 2015					Impacts hydro-morphologiques estimés en 2015			Qualité biologique estimée en 2015		
nitrates	matières phosphorées	métaux	pesticides	micropolluants organiques	prélèvements et modifications du régime hydrologique	ouvrages transversaux (continuité amont aval)	aménagements (fonctionnement des milieux connexes)	invertébrés	poissons	eutrophisation
bonne	très bonne	très bonne	moyenne	moyenne	moyen	fort	fort	bonne	très bonne	bonne
bonne	bonne	très bonne	bonne	très bonne	faible	faible	fort	moyenne	bonne	très bonne
très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	moyenne	faible	fort	fort	très bonne	très bonne	très bonne
très bonne	bonne	très bonne	très bonne	bonne	nul	nul	nul	médiocre	?	très bonne
moyenne	moyenne	très bonne	bonne	très bonne	moyen	fort	moyen	bonne	moyenne	moyenne
bonne	très bonne	très bonne	moyenne	bonne	moyen	moyen	fort	bonne	bonne	bonne
bonne	très bonne	bonne	très bonne	bonne	fort	fort	nul	bonne	moyenne	moyenne
bonne	très bonne	bonne	bonne	bonne	moyen	faible	faible	bonne	moyenne	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	faible	faible	faible	bonne	moyenne	bonne
bonne	bonne	très bonne	bonne	très bonne	fort	faible	bonne	bonne	nul	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	fort	moyen	nul	bonne	bonne	bonne
bonne	moyenne	bonne	bonne	bonne	moyen	fort	faible	bonne	moyenne	moyenne
bonne	moyenne	bonne	bonne	bonne	moyen	moyen	moyen	bonne	moyenne	moyenne
bonne	moyenne	bonne	bonne	bonne	nul	moyen	fort	moyenne	bonne	moyenne
bonne	très bonne	bonne	bonne	bonne	faible	nul	faible	bonne	bonne	très bonne
très bonne	très bonne	très bonne	bonne	bonne	faible	moyen	moyen	bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	faible	moyen	faible	bonne	bonne	très bonne
bonne	bonne	?	?	?	fort	fort	nul	bonne	?	bonne
bonne	très bonne	très bonne	?	moyenne	moyen	moyen	faible	bonne	moyenne	bonne
très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	nul	moyen	faible	très bonne	très bonne	très bonne
bonne	très bonne	très bonne	?	?	moyen	moyen	faible	très bonne	bonne	bonne
bonne	moyenne	très bonne	?	très bonne	faible	nul	moyen	bonne	moyenne	médiocre
très bonne	très bonne	très bonne	bonne	bonne	faible	moyen	faible	bonne	bonne	très bonne
bonne	très bonne	bonne	moyenne	très bonne	nul	moyen	moyen	bonne	bonne	très bonne
bonne	très bonne	médiocre	moyenne	bonne	nul	moyen	moyen	moyenne	moyenne	moyenne
très bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	fort	moyen	faible	bonne	bonne	bonne
très bonne	bonne	très bonne	bonne	très bonne	moyen	moyen	fort	moyenne	moyenne	médiocre
bonne	très bonne	très bonne	moyenne	très bonne	faible	fort	moyen	bonne	moyenne	bonne
bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	moyen	faible	nul	très bonne	bonne	très bonne
bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	moyen	fort	faible	bonne	moyenne	bonne
très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	faible	faible	bonne	très bonne	très bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	nul	faible	moyen	bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	moyenne	bonne	faible	faible	fort	moyenne	moyenne	bonne
bonne	bonne	très bonne	bonne	bonne	nul	moyen	fort	bonne	bonne	très bonne
bonne	bonne	médiocre	bonne	médiocre	fort	moyen	fort	moyenne	moyenne	moyenne
bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	moyen	fort	fort	?	médiocre	moyenne
bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	faible	faible	faible	bonne	bonne	?
bonne	bonne	très bonne	bonne	très bonne	faible	fort	moyen	bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	très bonne	bonne	très bonne	moyen	fort	moyen	bonne	moyenne	moyenne
très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	moyen	nul	bonne	très bonne	très bonne

masses d'eau artificielles et les
du fortement modifiées, seul un
t est demandé par la directive
cadre.

Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

5/ Haut Rhône et vallée de l'Ain

Masses d'eaux souterraines

n°	nom	Risque de non atteinte du bon état qualitatif	Risque de non atteinte du bon état quantitatif	Risque de non atteinte du bon état	Aspects quantitatifs	
					Equilibre de la ressource	E
6105	Calcaire jurassiques et moraines de l'île Crémieu	Moyen	Faible	Moyen	Bon	
6114	Calcaires et marnes jurassiques chaîne du Jura et Bugey - BV Ain et Rhône RD	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6140	Calcaires jurassiques chaîne du Jura 1er plateau	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6231	Formations fluvioglaciales du Pays de Gex	Faible	Faible	Faible	Bon	
6326	Alluvions du Rhône entre le confluent du Guiers et de la Bourbre	Faible	Faible	Faible	Bon	
6330	Alluvions marais de Chautagne et Lavours	Faible	Faible	Faible	Bon	
6339	Alluvions plaine de l'Ain	Fort	Moyen	Fort	Bon	
6511	Formations variées de l'Avant-Pays savoyard dans BV du Rhône	Faible	Faible	Faible	Bon	



? : manque d'information pour se prononcer

Aspects quantitatifs		Aspects qualitatifs						
de	Equilibre du biseau salé	Etat nitrates	Etat pesticides	Etat solvants chlorés	Etat chlorures	Etat sulfates	Etat ammonium	Etat autres polluants
		Moyen	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Très Bon	Très Bon	?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon
		Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon
		Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Très Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Moyen?	Médiocre	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon



SECRETARIAT TECHNIQUE SDAGE - DCE



Siège

2-4 Allée de Lodz
69363 LYON CEDEX 07

SECRETARIAT DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

Délégation de Besançon

Immeuble "Le Cadran"
34, rue de la Corvée
25000 BESANCON

Délégation Rhône-Alpes

14, rue Jonas Salk
69363 LYON Cedex 07

Délégation de Marseille

Immeuble "le Noailles"
62, la Canebière
13001 MARSEILLE

Délégation de Montpellier

Immeuble le Mondial
284, rue du Mas de Carbonnier
34000 MONTPELLIER



DIRECTION
REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement Bourgogne

Cité administrative Dampierre
6, rue Chancelier de l'Hospital
BP 1550
21033 DIJON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Franche-Comté

5 rue du Général Sarrail
B P 137
25014 BESANCON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes

208 bis rue Garibaldi
69422 LYON CEDEX 03

Direction régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon

58 avenue Marie de Montpellier, CS 79034
34965 MONTPELLIER CEDEX 02

Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Tholonet
BP 120
13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 01

ont été associées :

Diren Lorraine, Champagne-Ardennes et Midi-Pyrénées